



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-Rendu de la Réunion tenue le samedi 4 octobre 1997 au Restaurant Le Louis XVII 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

M Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M Desjeux	Secrétaire Général
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M Mésognon	Secrétaire Général adjoint

et

M^{mes} Bodouroff, de Crozes, Davy-Rousseau, Foin, de Lavigne, Mercier-Derôme, Védrine,
MM. Bancel, Bouhey, Chomette, Courtenay, Delorme, Jaboulay, Majewski, Mortier, Nottale,
Richard.

Étaient excusés :

M^{lles} Coutin, Sabourin,
M. Tremblay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I/ Vie du Cercle :

Le Cercle enregistre deux adhésions, mais aussi trois démissions.

II/ Les recherches :

Dans le cadre d'une rubrique 'Pour ou Contre', M^{lle} Sabourin, membre actif du Cercle, nous a posé un certain nombre de questions, auxquelles M^{me} Védrine répond aujourd'hui :

Q : sur l'ordre alphabétique dans les nominations des commissaires :

R : cet ordre n'est pas toujours respecté. Les Municipaux permutaient fréquemment et se remplaçaient les uns les autres.

Q : raisons et circonstances de la démission Simon (plusieurs questions) :

R : Simon a donné sa démission le 5 janvier 1794. La raison en est le cumul des fonctions. Comme Véron, Legrand, Coru, il hésita 2 jours avant de démissionner (du 3 au 5 janvier).

Est-il parti aussitôt ? Rien n'est moins sûr. Une tradition veut qu'il soit parti le 5 avec sa femme : Lenotre cite Chantelauze qui le prendrait d'Eckard, Hastier donne Chantelauze et Simien-Despréaux. Castelot et Dupla ne donne pas de référence.

Aucun document ne vient étayer cette supposition. Madame Royale indique que Simon déménagea le 19 janvier. Relisons la décharge de ce jour :

... « la garde dudit Capet et leur accorder décharge provisoire jusqu'à ce que le Conseil leur ait accordé décharge définitive de ladite garde qui est finie aujourd'hui » donc le 19 janvier, ou 30 nivose de l'an II. Simon a donc fini son mois, ce qui paraît normal, afin de toucher le salaire.

Q : Pourquoi Simon a-t-il un logement dans l'Enclos ?

R : c'est un mystère. Son domicile est 32 rue Marat (rue de l'École de Médecine). C'est celui qui est consigné dans la vérification d'identité en Thermidor, lors de sa mise hors la loi.

Q : Pourquoi n'a-t-il pas de successeur ?

R : On fit dresser, après la démission de Simon, une liste de citoyens susceptibles de lui succéder ; elle ne fut jamais consultée. Le Comité de Sûreté Générale se désintéressa de la question et on décide finalement que le petit Capet serait gardé uniquement par les 4 commissaires.

Madame de La Chapelle, étant passée fin août à Perpignan, ne pouvait faire autrement que de visiter le Castillet, petite forteresse sise au cœur de la cité, et siège d'une énigme qui se rattache à Louis XVII.

En effet, au cours de travaux en 1945, on démura une fenêtre donnant sur la place de Verdun. A l'intérieur, un réduit de 3^m sur 0^m80, où gisait le squelette d'un enfant. Des restes de tissu de feutre et de velours, des chaussures en cuir, un fragment d'assiette d'époque Louis XVI attirèrent l'attention. La porte rattachant ce réduit à l'escalier à vis intérieur avait été soigneusement murée et camouflée. Sachant qu'on avait trouvé aux Archives la facture du maçon qui avait exécuté les travaux, et qu'elle était bien d'époque révolutionnaire, M^{me} de La Chapelle a demandé au Conservateur du Castillet de bien vouloir la rechercher pour avoir plus de précisions. Nous espérons qu'on la retrouvera et tiendrons, bien sûr, le Cercle au courant du résultat .

M^{me} de Crozes revient sur les mémoires de Cambacérès ; ils existent, et représentent environ 2000 pages et pourraient être publiées prochainement.

Question de M. Mésognon :

Quel était l'objet des registres du Temple ?

Réponse de M^{me} Védrine :

C'était un « journal de bord » de la prison, à ne pas confondre avec les pouvoirs.

III/ Résultats du questionnaire :

M. Mésognon donne un premier aperçu du dépouillement des questionnaires reçus : 87 réponses ont été enregistrées sur 140 membres. Même si ce sondage se voulait anonyme, certains membres n'ont pas dissimulé leur identité. L'analyse complète des résultats fera l'objet d'un article dans une prochaine publication.

IV/ Questions Diverses :

Un prochain cahier Louis XVII sera consacré à Laurent.

Les prochaines réunions sont fixées aux :

15 novembre

13 décembre

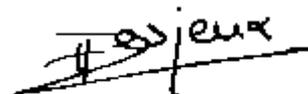
24 janvier (Assemblée Générale)

7 février

14 mars

La séance est levée à 17^h30.

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux